

VERS UNE POLITIQUE CULTURELLE

PORTRAIT CULTUREL
DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
JUILLET 2013



*Puisqu'il y va de notre mieux-être à tous,
chacun de nous a le devoir de poser sa pierre
avec les moyens dont il dispose.
Chacun à son niveau est à la fois responsable
et partie prenante de l'épanouissement
de sa communauté.*

Hélène Tremblay
Présidente du Conseil de la culture des Laurentides
Assemblée générale du CCL tenue
à l'église de Saint-Adolphe-d'Howard
14 juin 2013

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
MÉTHODOLOGIE.....	7
CHAPITRE 1. Saint-Adolphe-d'Howard	
1.1. Caractéristiques géographiques.....	8
1.2. Profils démographique et socio-économique.....	8
1.3. Politiques et règlements.....	9
1.4. Un peu d'histoire.....	9
CHAPITRE 2. L'offre culturelle	
2.1. Événements marquants	11
2.2. Présence culturelle	12
2.2.1. Arts de la scène	13
2.2.2. Arts visuels et métiers d'art	13
2.2.3. Lettres, livres et édition.....	13
2.3. Organismes et entreprises à composante culturelle.....	13
2.4. Communications et nouvelles technologies.....	15
2.4.1. Médias locaux et régionaux.....	15
2.4.2. Outils de communication de la municipalité.....	15
2.4.3. Nouvelles technologies.....	15
CHAPITRE 3. L'intervention culturelle municipale	
3.1. Rôle et structure.....	16
3.2. Budget culturel.....	16
3.3. Offre culturelle municipale.....	18
3.3.1. Bibliothèque.....	18
3.3.2. Programmation d'activités culturelles.....	18
3.3.2. Programmation d'activités à composante culturelle.....	18
3.4. Lieux et équipements culturels.....	20
3.5. Milieu de vie et patrimoine.....	20
3.5.1. Plan d'urbanisme et réglementation.....	22
3.5.2. Patrimoine naturel et biodiversité.....	22
3.5.3. Patrimoine bâti.....	22
3.5.4. Biens culturels et œuvres d'art public.....	23
3.5.5. Patrimoine immatériel, histoire et archives.....	24
3.6. Partenariats.....	24
3.6.1. Partenariats locaux.....	24
3.6.2. MRC des Pays-d'en-Haut.....	24
3.6.3. Organismes régionaux en culture.....	24
3.6.4. Organismes provinciaux et fédéraux.....	25
3.6.5. Jumelage.....	25
CHAPITRE 4. Diagnostic et recommandations	
4.1. Résumé des principaux constats.....	26
4.2. Recommandations.....	29
Remerciements.....	30
Bibliographie.....	31
ANNEXE	
Rapport sur la bibliothèque municipale par le Réseau BIBLIO des Laurentides.....	32

Introduction

Afin de bien saisir la portée du sujet traité dans la présente étude, nous proposons ici quelques définitions de la culture et de ses principales composantes. Ces définitions sont tirées du document réalisé par l'organisme Les arts et la Ville et intitulé : « *La valise culturelle de l'élu municipal* ». Le présent résumé ne faisant qu'effleurer quelques-unes des notions abordées, il est fortement recommandé au lecteur de consulter le document original afin d'avoir accès à l'ensemble des données pertinentes sur le sujet.

Qu'est-ce que la culture ?

L'UNESCO donne la définition suivante de la culture : « [] Dans son sens le plus large, la culture peut [] être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. » (UNESCO, 1982)

Aux fins de la politique culturelle, nous nous référerons surtout aux activités liées à la **création**, à la **production**, à la **diffusion**, à la **consommation** et à la **conservation** des biens et services culturels, ainsi qu'à la **formation** qui font également partie des fonctions culturelles.

Quels sont les principaux domaines culturels ?

Arts et lettres; Patrimoine et archives; Lecture et livre; Muséologie; Industries culturelles

Arts et lettres

- Arts de la scène (cirque, danse, musique, théâtre, performances et variétés)
- Arts visuels (dessin, illustration, BD, peinture, sculpture, estampe, installations, techniques mixtes, etc.)
- Métiers d'art et artisanat (production d'œuvres originales utilitaires, décoratives ou d'expression à partir de bois, cuir, textiles, métaux ou verre)
- Arts médiatiques (cinéma, vidéo, audiovisuel ou multimédia)
- Architecture et design (œuvres architecturales, environnement paysager, design : graphique, industriel, de mode ou d'intérieur)
- Création littéraire (œuvres de fiction : roman, poésie, essai, conte, nouvelles et littérature jeunesse; œuvres non-fiction : essai, biographie, anthologie; littérature orale : conte, spectacle littéraire et poésie-performance)

Patrimoine et archives

Patrimoine matériel, immatériel et paysager, histoire, ethnologie, archéologie, généalogie

Lecture et livre

Bibliothèques, littérature et périodiques

Muséologie

Gestion, conservation, mise en valeur des objets et des œuvres en : art, histoire, ethnologie, archéologie, sciences naturelles et environnementales, sciences et technologies

Industries culturelles

Édition imprimée et multimédia; production cinématographique, audiovisuelle et phonographique; artisanat et design

Qu'est-ce qu'un artiste professionnel ?

La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (S-32.01) considère comme professionnels les artistes qui créent pour leur propre compte, possèdent une compétence reconnue par leurs pairs dans leur discipline et signent des œuvres qui sont diffusées dans un contexte professionnel.

La Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma (S-32.1) définit l'artiste comme étant celui qui exerce un art à son propre compte et qui offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur ou d'interprète dans un des domaines de production artistique.

- 40 % des artistes détiennent un diplôme universitaire
- 62 % des artistes sont des travailleurs autonomes dont le statut financier est précaire
- Les artistes doivent souvent cumuler les emplois
- En 2005, le revenu annuel moyen ne dépassait pas 17 000 \$¹ pour la majorité des professions artistiques (OCCQ, 2008, pp. 108-109)

Qu'est-ce qu'un travailleur culturel ?

Le travailleur culturel peut être : gestionnaire, agent de communication ou de développement, technicien, préposé à l'accueil, etc.

- Entre 1971 et 2001, le nombre de travailleurs culturels s'est accru de 160 % (CRHSC, 2004, p. 16)
- Les travailleurs culturels représentent 2,9% des travailleurs québécois (MCCCF, 2007, p. 8)
- Un tiers des travailleurs culturels détient un diplôme universitaire
- 21 % d'entre eux sont des travailleurs autonomes
- Les travailleurs culturels gagnent 28 % de moins que les autres travailleurs (CRHSC, 2004, p. 14)
- En 2005, le revenu annuel moyen du travailleur culturel était de 32 135 \$ (OCCQ, 2008, pp. 108-109)

Pourquoi élaborer une politique culturelle ?²

La politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité; elle constitue le pivot de la stratégie d'action d'une municipalité en ce qui a trait au développement de la culture et des communications, en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'améliorer la qualité de vie des citoyens. La politique culturelle sert à :

- Intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations de la municipalité, en favorisant la définition de priorités, d'abord à l'intérieur des secteurs culturels, mais également au regard d'autres secteurs d'intervention pour lesquels on sollicite l'aide et les ressources de la municipalité
- Mieux définir l'identité culturelle de la municipalité
- Définir une vision à long terme et mieux planifier les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture et des communications

La politique culturelle du Québec

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une politique culturelle en 1992³. Celle-ci « s'appuie sur trois axes :

1. L'affirmation de l'identité culturelle du Québec
2. Le soutien aux créateurs et aux arts
3. L'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

La politique nationale énonce aussi quatre grands principes:

- La culture est un bien essentiel et la dimension culturelle est nécessaire à la vie en société, au même titre que les dimensions sociales et économiques
- L'autonomie de la création et la liberté d'expression constituent des valeurs fondamentales pour toute société démocratique
- L'État doit favoriser l'accès du plus grand nombre possible de citoyens à la culture
- L'État, en collaboration avec ses partenaires, doit soutenir et développer la dimension culturelle de la société

1. Cette donnée tient compte du revenu moyen des danseurs, des artisans, des acteurs, des musiciens, des chanteurs et des artistes des arts plastiques.

2. Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

3. Ministère de la Culture et des Communications et le Regroupement québécois du loisir municipal, *Op. cit.*, p. 3.

Pour 2009-2013, l'intervention du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) s'appuie sur un **plan de développement durable** comprenant 15 actions ministérielles⁴. Parmi les objectifs poursuivis par le ministère, certains touchent les partenariats avec le milieu municipal, le patrimoine culturel, l'aménagement du territoire et l'investissement privé en culture, pour ne nommer que ceux-là. La première action ministérielle inscrite à ce plan de développement durable consiste à élaborer un **Agenda 21** de la culture.

L'entente de développement culturel

Les municipalités et MRC ayant adopté une politique culturelle et un plan d'action déterminant leurs priorités d'intervention en matière de culture peuvent déposer une demande de soutien financier au MCCQ. *Les ententes de développement culturel sont l'occasion pour le Ministère et les municipalités locales et régionales d'arrimer leurs actions en culture et en communications sur les territoires en partenariat et en réciprocité, au profit des citoyennes et des citoyens, dans une perspective de développement durable.*⁵

En 2011, le MCCQ et la Fédération des municipalités du Québec (FQM) ont élaboré un nouveau cadre de référence et sur des enjeux et des défis communs :

- La vitalité culturelle des collectivités
- La participation de la citoyenne et du citoyen au développement culturel des collectivités
- L'identité et l'appartenance
- Le dynamisme économique, social et démocratique

4. MCCCCF, 2009, Notre culturel, au cœur du développement durable.

En ligne : <http://www.mcccq.gouv.qc.ca/index.php?id=4212>

5. MCCCCF, Cadre de référence-Ententes de développement culturel, pour un partenariat durable avec le milieu municipal

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée respecte les règles préconisées par le ministère de la Culture et des Communications du Québec dans son Guide d'élaboration d'une Politique culturelle municipale (1997) et dans le nouveau Cadre de référence des Ententes de développement culturel (2011).

Comité de la politique culturelle

Sous la présidence de la conseillère municipale responsable du dossier culture, le Comité de la politique culturelle de Saint-Adolphe-d'Howard a été formé de représentants du milieu qui ont participé à toutes les étapes de réalisation de la politique. Leur implication a permis de valider les informations du portrait et d'approfondir le diagnostic et les orientations de la présente politique. Les membres sont :

Zoé Major, conseillère municipale responsable du dossier culture

Marie-Christine Lespérance, directrice du Service loisirs, culture et vie communautaire

Paule Riopel, responsable de la bibliothèque de Saint-Adolphe-d'Howard

Gilles Beaulieu, citoyen

Alain Lamoureux, photographe

Gilbert Larin, représentant de la troupe Le théâtre d'en haut et organisateur d'événements culturels

André Paquette, président de l'Association des propriétaires du lac Gémont

Daniel Vézeau, aubergiste de l'Adolphin

Le Comité a été soutenu dans ses démarches par le Conseil de la culture des Laurentides et madame Carole Maillé, pour la recherche, la rédaction et l'animation.

Documentation et cueillette de données

Plusieurs documents et politiques ont été consultés au préalable afin de bien situer la démarche dans la vision municipale et régionale, non seulement dans le domaine des arts et de la culture, mais également en ce qui a trait aux politiques et règlements en vigueur à Saint-Adolphe-d'Howard, comme la Politique familiale et le Plan d'urbanisme. La politique culturelle de la MRC des Pays-d'en-Haut et les politiques culturelles de villes comparables ont également fait l'objet d'un examen afin de connaître les orientations privilégiées dans des situations similaires.

Le site Internet de la municipalité a fourni plusieurs extraits sur l'histoire, le fonctionnement et les services offerts à Saint-Adolphe-d'Howard. Ces sources ont donné de précieuses informations et nous en remercions les auteurs. Le mémoire de M. Gilbert Lannoy, déposé lors des Grands rendez-vous de Saint-Adolphe-d'Howard le 23 août 2008, a été inspirant et cité, de même que quelques extraits du livre du centenaire, intitulé *Le Présent du Passé, Saint-Adolphe-d'Howard, 1883-1983*.

Les statistiques ont été recueillies auprès des sources habituelles de Statistiques Canada, de l'Institut de la statistique du Québec, de l'Observatoire de la culture, du Conseil de la culture des Laurentides (CCL), du Réseau biblio des Laurentides et de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard. Certaines données ont été prises dans des documents officiels récents, comme *l'Étude sur les retombées économiques de la culture dans les Laurentides en 2010*, réalisée pour le compte du CCL et *Portraits statistiques régionaux en culture - Laurentides 2012*, du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Consultations

Mises à part les personnes impliquées dans le Comité de la politique culturelle, quatre consultations ont été tenues auprès de groupes cibles : artistes, organismes et intervenants culturels, communauté anglophone et consultation publique des citoyens. D'autres intervenants des milieux municipal, social et culturel ont été rencontrés afin de bien cerner leurs besoins, demandes, commentaires et suggestions. Trois consultations se sont tenues en juin auprès de groupes cibles et une en juillet. Les partenaires culturels régionaux ont également été consultés, notamment, les responsables du volet culture à la MRC des Pays-d'en-Haut, la directrice du Réseau biblio des Laurentides et la directrice du Conseil de la culture des Laurentides.

CHAPITRE 1. Saint-Adolphe-d'Howard

1.1. Caractéristiques géographiques

Selon que l'espace habité se trouve plus ou moins loin de grands centres urbains, les habitudes de consommation des arts et de la culture en seront affectées. L'environnement offert aux citoyens influence également leur sentiment d'appartenance et la tendance à encourager ou non les activités culturelles présentées en ces lieux. Voilà pourquoi il est intéressant de prendre en considération les caractéristiques du territoire, sa situation géographique et les particularités liées à son environnement.

Saint-Adolphe-d'Howard est situé dans la MRC des Pays-d'en-Haut, à 80 km au nord de Montréal et à 10 km au sud de Sainte-Agathe-des-Monts. Le village couvre une grande superficie de 150 km² de nature, de forêts, de lacs et de montagnes. Plus de 85 lacs parsèment ce vaste territoire dont le noyau villageois s'est formé près des rives du lac Saint-Joseph. Haut perché, à une altitude moyenne de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, le village jouit d'un microclimat plutôt froid qui apporte son lot de neige, pour le plus grand plaisir des amateurs de sports d'hiver.

Terre de prédilection de vacanciers en toutes saisons, Saint-Adolphe-d'Howard compte 3 753 résidents permanents auxquels s'ajoutent, bon an mal an, environ 12 000 villégiateurs, sans compter les visiteurs et touristes qui fréquentent en grand nombre ce milieu naturel accueillant.

Lauréat de plusieurs prix nationaux en tourisme et environnement, Saint-Adolphe-d'Howard est l'un des principaux pôles de villégiature des Laurentides, avec ses nombreuses activités en lien avec ses lacs, ses parcs riverains et ses trois plages publiques, son réseau de sentiers quatre saisons, son Centre plein air, sans oublier le Mont Avalanche qui attire de plus en plus de skieurs, d'amateurs de plein air et de vélo de montagne.

Le milieu naturel constitue l'élément clé de l'économie locale et la communauté adolphine est fière et consciente de la richesse du territoire qu'elle habite. Ces valeurs sont adoptées par les résidents de longue date et par les villégiateurs dont plusieurs choisissent de devenir des résidents permanents, selon une tendance observée depuis quelques années.

1.2. Profils démographique et socio-économique

La politique culturelle doit tenir compte des caractéristiques de la population. L'âge, le niveau de scolarité et la situation financière influencent les intérêts et les habitudes des citoyens en matière d'art et de culture. Les personnes scolarisées ont tendance à consommer plus de produits culturels spécialisés, comme le théâtre, les musées ou les galeries d'art. Quant aux jeunes, ils iront davantage vers les nouvelles formes d'art et de communication. Ces derniers formeront la clientèle culturelle de demain et joueront un rôle important dans l'intérêt et la participation de leurs parents à la vie culturelle de la communauté.

1.2.1. Faits saillants⁶

- La population permanente de Saint-Adolphe-d'Howard s'élève à 3 753 habitants (janvier 2013)
- Le nombre de villégiateurs atteint environ 12 000 personnes
- L'âge médian des citoyens de Saint-Adolphe-d'Howard est de 51,6 ans
- 19,2% des Adolphins ont moins de 25 ans, 49,4 % ont entre 25 et 59 ans et 31,4 % ont plus de 60 ans
- 69,4 % des ménages adolphins sont formés d'un couple (marié ou en union libre) sans enfant
- Les familles monoparentales représentent 14 % des ménages recensés en 2011
- 88 % de la population permanente est de langue maternelle française
- La population anglophone (12%) est relativement importante
- Il n'y a pas d'école sur le territoire : la population étudiante est dispersée dans douze (12) écoles réparties dans six (6) municipalités avoisinantes
- Un nombre élevé du groupe des 20-24 ans n'a pas de diplôme d'études secondaires
- Le nombre de diplômes universitaires du groupe 45-64 ans est supérieur à celui de l'ensemble du Québec
- La valeur moyenne des résidences s'élève à 191 266 \$
- Le taux d'inactivité est de 43 %
- Les commerces de détail, de services et récréotouristiques représentent les principales sources d'emplois

6. Différentes sources ont été consultées et les références ont été citées en annexe. Ces chiffres peuvent varier selon les sources consultées.

Certaines particularités de la population sont reliées à la présence de villégiateurs dont le nombre est presque trois fois plus élevé que la population permanente. Ainsi, on peut penser qu'un pourcentage non négligeable de villégiateurs est de langue anglaise, même si aucune statistique ne peut le prouver pour le moment. Selon nos consultations, certains villégiateurs anglophones se montrent intéressés à mieux connaître leur municipalité et à participer à son évolution.

Selon une tendance observée depuis quelques années, plusieurs villégiateurs choisissent de s'installer en permanence à Saint-Adolphe-d'Howard, au moment de la retraite, ce qui explique que l'âge médian s'élève de plus en plus. Les nouveaux résidents ont des habitudes et des besoins qui diffèrent de ceux de la population locale, notamment, en matière d'activités culturelles. Ils ont, par ailleurs, le temps et l'intérêt pour s'impliquer dans leur milieu.

La Nation Métis de Saint-Adolphe-d'Howard compte une trentaine de familles. Les Bigras, Gariépy et Riel s'impliquent pour conserver l'histoire, les traditions et le « michif », une langue mêlant français et amérindien. La Nation Métis, « *une nation de coeur et de raison, de tambours et de violons* », organise des événements où les facettes de l'art amérindien et métis sont expliquées et présentées.

1.3. Politiques et règlements

Certaines politiques municipales doivent être prises en compte au moment de l'élaboration d'une politique culturelle. Les politiques familiales peuvent donner des pistes concernant les besoins des familles en matière d'animation culturelle. Quant au plan d'urbanisme, il détermine les grandes orientations d'aménagement et de développement d'une municipalité, notamment en matière de patrimoine, un sujet lié à l'identité culturelle.

La politique familiale de Saint-Adolphe-d'Howard, adoptée en 2007, propose des mesures touchant l'accès à l'information et aux nouvelles technologies, l'éducation des jeunes et la qualité du cadre de vie. Les propositions suivantes concernant les arts et la culture y sont contenues :

- *maintenir et enrichir les activités culturelles telles que : ciné-famille, midi-musique, camp musical, l'heure du conte à la bibliothèque*
- *encourager les artistes et les artisans adolphins à participer à tous les événements locaux pour sensibiliser nos familles aux diverses formes d'art*
- *attirer des productions musicales et théâtrales, des activités littéraires, des expositions, dans les endroits disponibles sur notre territoire afin d'élargir le portefeuille d'événements et d'activités culturelles.*

Le plan d'urbanisme⁷ de Saint-Adolphe-d'Howard détermine quatre (4) grandes orientations :

1. protéger le paysage et le patrimoine naturel de Saint-Adolphe-d'Howard
2. attirer de nouveaux résidents et villégiateurs dans un milieu voué au développement durable
3. stimuler le pôle économique et civique du noyau villageois
4. développer l'industrie récréotouristique de plein air.

Parmi les objectifs poursuivis, le plan d'urbanisme mentionne : *encourager l'animation et les activités communautaires et culturelles dans le village (page 25).*

1.4. Un peu d'histoire...

La municipalité du canton d'Howard, fondée le 1^{er} janvier 1883, devient Saint-Adolphe-d'Howard en 1939. Suivant une pratique largement répandue au Québec, on a retenu le prénom de l'abbé Adolphe Jodoin qui assura le service religieux de la mission du lac Saint-Joseph, de 1878 à 1892. Le canton d'Howard, proclamé en 1873, rappelle le souvenir de Sir Frederic Howard, commissaire des colonies britanniques d'Amérique du Nord, à la fin du XVIII^e siècle.⁸

Les premiers colons s'installent d'abord près de Morin-Heights et de Montfort, puis au nord du canton, près de Sainte-Agathe-des-Monts, mais les terres apparaissent très vite impropres à la culture. Ils viendront donc, par la suite, s'établir en bordure du lac Saint-Joseph qui offre, entre autres avantages, la possibilité d'y construire dès les années 1900, un premier moulin à scie (Bellefleur). D'autres scieries apparaîtront à leur tour, dont une à Francistown, sur l'actuel chemin Morgan.

Dès 1883, presque tous les rangs du canton sont desservis par un chemin. La construction du « Grand Chemin », aujourd'hui chemin du Village ou route 329, marquera le début de l'activité touristique dans le village. Dès cette époque, les visiteurs trouvent des hôtels et des maisons de pension, ainsi que plusieurs camps de vacances dont celui du Y.M.C.A. érigé sur une des îles du lac Saint-Joseph en 1893. Cette colonie de vacances est aujourd'hui disparue, mais plusieurs camps d'autrefois sont encore en activité à ce jour.

Au début des années 1950, Saint-Adolphe-d'Howard accueille une base militaire des Forces Armées Canadiennes, chargée d'effectuer la surveillance aérienne du sud-est du Québec et du nord-est des États-Unis. L'arrivée de nouvelles familles contribue alors à l'essor de l'économie locale et à

7. Règlement du plan d'urbanisme numéro 633. <http://www.stadolpheedhoward.qc.ca/documents/reglements/planurbanisme633.pdf>

8. Saint-Adolphe-d'Howard : Origine et signification [archive] sur Commission de toponymie du Québec

la multiplication des activités culturelles et sociales dans la communauté. Après le démantèlement des installations militaires en 1987, il n'est resté que quelques maisons et bâtiments sur le vaste terrain utilisé autour du lac Saint-Denis. Une partie de cet espace est aujourd'hui occupée par le Camp musical des Laurentides.

Après le départ des familles de militaires, Saint-Adolphe-d'Howard a dû redéfinir les bases de son développement. Les années 1990 sont marquées par l'essor d'une nouvelle économie basée sur la vocation touristique et de villégiature. Entre 2001 et 2010, la population permanente augmente de 39,83 % passant de 2 684 à 3 753 habitants. En 2008, les Adolphins fêtent « en grande » le 125^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Les familles fondatrices

En 1983, le livre *Le Présent du Passé* présente une quarantaine de familles fondatrices et note qu'il en manque encore beaucoup. Certains descendants de ces familles demeurent encore aujourd'hui sur les terres de leurs ancêtres. Ces personnes détiennent la mémoire du village et représentent une véritable richesse collective. D'innombrables anecdotes peuvent être racontées à leur sujet, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Voici quelques informations sur l'une de nos familles fondatrices anglophones parmi les plus connues...

L'histoire du domaine de la réserve Morgan

Le lac La Cabane et presque tout le lac Sainte-Marie étaient jadis propriété de la famille Morgan, propriétaire du grand magasin du même nom à Montréal. Le lac La Cabane était un club de pêche sélect bien gardé, muni d'un magnifique pavillon en pierres des champs surplombant le lac et d'un patio naturel sur lequel on avait installé une grande horloge solaire. On accédait à ce domaine et au lac Sainte-Marie par le chemin Chalifoux (Sainte-Agathe-des-Monts). La résidence d'été des Morgan se situait au bord du lac Sainte-Marie. La maison et la remise à bateau furent détruites par le feu. Un aqueduc fonctionnant par gravité avait été construit entre les lacs La Cabane et Sainte-Marie. Une gloriette avait été construite au fond d'une grande baie et on y accédait par bateau dont la coque repose toujours au fond de l'eau, bien visible par beau temps. Un pont de câble permettait d'atteindre une autre gloriette située sur une île boisée pour s'y détendre, loin de la vue des quelques canotiers du temps. Après la destruction de tous les bâtiments, le territoire est cédé au *Montreal Boys Association*, un organisme caritatif qui accueille les enfants défavorisés de Montréal. Le Camp Lewis comprend un immense réfectoire pouvant accueillir 200 à 300 enfants chaque été et plusieurs petits camps en montagne pour le grand plaisir des jeunes. Le Camp Lewis cessera ses activités dans les années 1980, après une tentative d'expansion.

CHAPITRE 2. L'offre culturelle

2.1. Événements culturels marquants

- 1883 • Fondation de la municipalité du canton d'Howard
- 1909 • Rédaction des résolutions et des règlements en français seulement
- 1914 • Bénédiction de l'église
- 1938 • Dévoilement du premier vitrail de l'église réalisé par l'artiste Guido Ninchieri
- 1939 • Adoption officielle du nom de Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard
- 1943 • Début des travaux de construction de la Grotte
- 1945 • Croix de chemin sur le terrain de Gédéas Bélisle (déménagée à la Montée Sauvage)
- 1948 • Achat d'un orgue électrique pour l'église
- 1949 • Bénédiction de l'école Maria-Goretti
- 1951 • Tournage du premier film couleur au Canada : *Étienne Brûlé, gibier de potence*
- 1953 • Ouverture du collège Saint-Adolphe (actuel Centre récréatif)
- 1962 • Période de grande animation au village, grâce au Comité des loisirs, à La Soupière et à La Légende
- 1972 • Installation de l'hôtel de ville dans l'école Maria-Goretti
- 1973 • Inauguration de la bibliothèque au Centre récréatif
- 1983 • Festivités du centenaire (spectacles, symposium de sculpture, etc.)
 - Parution du livre du centenaire : *Le Présent du Passé, Saint-Adolphe-d'Howard, 1883-1983*
 - Installation d'une croix de chemin à la croisée des chemins Quatre-Lacs et du Village
 - Installation du coq au clocher de l'église, œuvre de l'artisan Claude Huot
- 1985 • Fondation du Camp musical des Laurentides par Raymond Dessaints et Johanne Arel
- 1990 • Déménagement de la bibliothèque au sous-sol de l'hôtel de ville
- 1996 • Première Grande dégustation de vin
- 2008 • Saint-Adolphe-d'Howard fête ses 125 ans (événements et festivités, son et lumière, etc.)
 - Publication du livre souvenir : *Saint-Adolphe-d'Howard, terre d'histoire*
 - Premier Festival des bateaux-dragons
- 2010 • Création du Comité consultatif de la culture et d'une « salle de la culture » au Centre récréatif
 - Première édition du Photomarathon
 - Ciné-conférence des *Grands explorateurs* et rencontre de la Nation Métis
- 2011 • Première représentation du Théâtre d'en haut et première édition des Journées du patrimoine
 - Manifest'Art : exposition de l'artiste Dominique Normand
 - Trois ciné-conférences des *Aventuriers-Voyageurs* au chalet du Mont Avalanche
- 2012 • Partenariat avec la chapelle Gémont et premiers événements culturels (concert, dégustation vin-fromage bio, exposition, etc.)
- 2013 • Élaboration et adoption de la Politique culturelle, tenue de l'Assemblée générale du Conseil de la culture des Laurentides dans l'église de Saint-Adolphe-d'Howard et restauration de la Grotte

2.2. Présence artistique

Une communauté artistique vibrante qui fait une place aux gens talentueux et créateurs suscite un sentiment de fierté et contribue au bien-être de la collectivité. Une forte présence artistique peut aider à attirer de nouveaux résidents, des touristes et des visiteurs, contribuant ainsi à l'essor de l'économie locale.

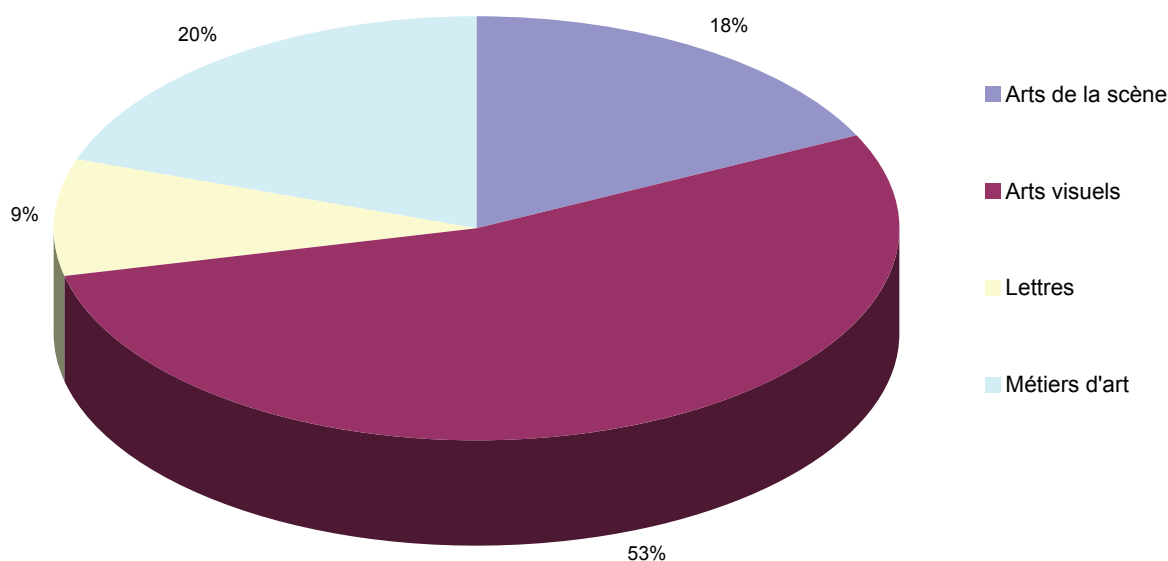
Saint-Adolphe-d'Howard compte, parmi ses villégiateurs, un grand nombre d'artistes professionnels⁹ bien connus du public québécois. Toutefois, ces derniers demeurent discrets et rares sont ceux qui s'impliquent activement dans la vie culturelle locale. Quelques résidents permanents sont des artistes ou des écrivains professionnels et certains d'entre eux participent à la vie culturelle municipale. La municipalité compte également un bon nombre d'artistes anglophones réputés. Il existe aussi un certain nombre d'artistes qui ne cherchent pas à gagner leur vie par leur pratique mais s'y consacrent en dilettante. C'est généralement dans cette dernière catégorie d'artistes que l'on retrouve le plus de personnes actives dans la communauté. Leur présence est appréciée puisqu'elle contribue au dynamisme culturel et au développement d'un public de plus en plus connaisseur et participatif.

Le graphique 1 fait le portrait de la cinquantaine d'artistes inscrits au répertoire de la municipalité et à celui du Conseil de la culture des Laurentides. Ces listes ne sont pas exhaustives puisqu'elles ne mentionnent que les personnes s'étant manifestées auprès de l'une ou l'autre de ces entités. Par conséquent, certaines disciplines artistiques ou culturelles sont sous représentées ou ne sont pas représentées dans nos listes, parmi elles : les communications et les nouvelles technologies, le graphisme, le design et l'architecture. Bien que partielles, ces listes donnent un aperçu des domaines culturels privilégiés par les artistes adolphins.

Les pages suivantes font un portrait sommaire de la présence culturelle dans chacun des domaines illustrés plus haut, soit : arts de la scène, arts visuels, métiers d'art et lettres. Pour chacun de ces domaines, il sera fait état de la présence d'artistes, des lieux de diffusion et de l'offre de formation privée.

NOTE : Le chapitre 3.5. est consacré au patrimoine et à l'histoire.

Graphique 1. Répartition des artistes de Saint-Adolphe-d'Howard par domaine culturel



9. Voir description du statut professionnel de l'artiste, en page 5.

2.2.1. Arts de la scène

Nos listes ont permis de dénombrer, parmi nos résidents permanents, une dizaine d'artistes en arts de la scène, principalement dans les disciplines de la musique et du théâtre. Comme il n'existe pas de réels débouchés en région, ces artistes poursuivent leur carrière professionnelle dans les grands centres, à Montréal et même à l'international.

Les principaux lieux de diffusion des arts de la scène à Saint-Adolphe-d'Howard sont : le **Centre récréatif**, la **gloriette** et, bien sûr, le **Camp musical des Laurentides** qui offre des concerts mettant en vedette les stagiaires et musiciens de prestige invités chaque été depuis 2008. Le Camp musical présente également des concerts gratuits à l'église de Saint-Adolphe-d'Howard. Le bistro **L'Ange vagabond** fait un effort pour présenter les musiciens émergents du village et de la région environnante, en alternance avec des artistes professionnels plus connus. Sa programmation est variée et de plus en plus connue à l'extérieur de Saint-Adolphe-d'Howard. L'apparition d'un nouveau lieu de diffusion à la chapelle Gémont permet d'étendre l'offre de spectacles à l'extérieur du noyau villageois et de faire connaissance avec ce lieu d'intérêt patrimonial. La salle se prête aux concerts intimistes et possède une bonne acoustique. En 2012, le premier concert baroque y a été présenté.

L'offre de formation privée en arts de la scène se résume aux cours de piano auxquels s'ajoutent les ateliers de danse offerts par les municipalités (voir 3.1). La ville offre également des ateliers d'arts du cirque aux enfants inscrits à son camp de jour. La troupe Le théâtre d'en haut offre l'occasion d'apprendre l'expression théâtrale et de fouler les planches à un groupe de citoyens férus d'art.

2.2.2. Arts visuels et métiers d'art

Le graphique 1 montre que les arts visuels et les métiers d'art combinés occupent 73 % des artistes inscrits dans nos listes. Cette situation est constante dans les Laurentides qui attirent et inspirent les artistes visuels. La pratique en amateur est développée et l'aide offerte aux professionnels des arts visuels est bien encadrée, notamment par le Conseil de la culture des Laurentides.

En **arts visuels**, les disciplines privilégiées par nos trente artistes sont la peinture, la photographie et, dans une moindre mesure, la sculpture, le graphisme et l'illustration. Les **métiers d'art** obtiennent la faveur d'une dizaine d'artisans dans les familles du verre, du bois, des métaux et du textile principalement.

Saint-Adolphe-d'Howard ne compte aucune salle d'exposition, mais propose des événements qui mettent en valeur

les œuvres réalisées par les artistes en arts visuels et les artisans en métiers d'art. Ainsi, les événements annuels comme le **Salon des artisans**, le **Photomathon** et le **Manifest'Art** donnent une visibilité aux créateurs locaux. Différents lieux ou édifices municipaux présentent des œuvres de façon ponctuelle ou permanente. C'est le cas de la bibliothèque municipale et des bureaux de l'hôtel de ville. Lors du Photomathon, on peut admirer les photos sous le chapiteau ou au chalet du Mont Avalanche, dans certains commerces comme l'auberge l'Adolphe et le Café Beau-lieu.

Certains artistes et artisans ouvrent occasionnellement leur atelier aux visiteurs dans le cadre de la Route des Arts, d'autres offrent des formations, notamment, dans les disciplines de la peinture, la peinture sur verre et la fabrication de vitraux.

2.2.3. Lettres et livres

Nos listes contiennent les noms de quelques auteurs, conteurs ou écrivains, dont la plupart demeurent discrets. La responsable de la bibliothèque de Saint-Adolphe-d'Howard s'assure d'acquérir les œuvres d'auteurs adolphins, ainsi que les documents concernant l'histoire locale.

2.3. Organismes et entreprises à composante culturelle

Camp musical des Laurentides – 60, rue Mozart

Le Camp musical des Laurentides a été fondé en 1985 par Raymond Dessaints et Johanne Arel. Depuis 1997, cet organisme à but non lucratif est reconnu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Situé aux abords du Lac Saint-Denis, le camp accueille chaque été des jeunes musiciens qui désirent bénéficier de cours intensifs avec une équipe de professeurs des plus réputés. Les stagiaires et le public peuvent bénéficier du Pavillon Saint-Denis, comportant six grands studios ainsi qu'une grande salle multifonctionnelle spécialement conçue tant pour la musique que pour la danse, la salle Amati, d'une capacité de 175 places. Le Camp musical possède également plusieurs instruments de musique et tous les accessoires nécessaires à la dispensation des cours et des concerts. Durant toute la saison estivale, des concerts sont présentés à la salle Amati du Pavillon Saint-Denis. Les concerts de fin de stages sont présentés le samedi soir au terme de chaque session, habituellement à l'extérieur du Camp musical, notamment, à l'église de Saint-Adolphe-d'Howard et dans les villes environnantes.

La Seigneurie de la Chapelle Gémont 1521, chemin Gémont

Propriété de l'Association des propriétaires du lac Gémont inc. depuis 2008, la chapelle transformée en centre communautaire, présente depuis 2012 des événements culturels organisés en partenariat avec la municipalité. D'une capacité d'une soixantaine de sièges, la petite chapelle offre une acoustique idéale pour les concerts intimistes. En 2012, elle a accueilli un concert baroque, une exposition de toiles et vitraux, ainsi qu'une dégustation de vins et de fromages biologiques. D'autres événements culturels sont prévus pour les années à venir.

La Fabrique

La Fabrique de l'église de Saint-Adolphe-d'Howard gère un patrimoine important en termes d'œuvres d'art de grande qualité, ainsi que des sites tels : le parc Adolphe-Jodoin, la Grotte et l'église elle-même. L'église sert de lieu de rassemblement communautaire et, à l'occasion, accueille des concerts et des spectacles divers.

La Société de gestion du Mont Avalanche

Depuis l'acquisition des installations du Mont Avalanche, la municipalité organise différentes activités culturelles : spectacles, danses, animations et ciné-conférences, notamment des *Aventuriers-Voyageurs*.

L'Ange vagabond – 1818, chemin du Village

Ouvert depuis mai 2012, ce bistro culturel présente régulièrement des groupes de musique ou des chanteurs. Les artistes adolphins sont également mis à l'honneur lors de 5 à 7 les jeudis, de même qu'un samedi par mois. D'autres offres culturelles devraient être proposées au cours de 2013 dans cet espace qui peut accueillir une cinquantaine de spectateurs.

L'Adolphin – 2022, chemin du Village

Depuis 2011, les propriétaires de la petite auberge s'impliquent activement dans diverses activités comme la Grande dégustation de vin de 2012, par exemple. L'auberge prête gracieusement son salon commun pour des expositions, notamment, lors des événements entourant le Photomathon.

Llama Sélect – 1725 place de l'Étoile

En opération depuis 2008, cette ferme d'élevage de lamas offre des visites éducatives guidées de ses installations.

Le Café Beau-lieu – 1936, chemin du Village

Le Café Beau-lieu offre un lieu de rencontre convivial avec accès Internet et la possibilité de prendre un bon café ou un repas léger dans une atmosphère chaleureuse. Des conférences sont présentées à l'occasion. Le café participe aux activités du Photomathon en offrant une salle d'exposition.

Alpha Laurentides

En 2010, l'organisme en alphabétisation Alpha-Laurentides ouvrait un nouveau point de service à Saint-Adolphe-d'Howard. L'organisme offre des ateliers d'alphabétisation de base en français et en calcul, mais aussi d'éducation populaire, notamment, pour apprendre à faire un budget.

2.4. Communications et nouvelles technologies

2.4.1. Médias locaux et régionaux

Plusieurs hebdomadaires régionaux desservent Saint-Adolphe-d'Howard et les environs : L'Information du Nord-Sainte-Agathe, le Journal des Pays-d'en-Haut-La Vallée, l'Écho du nord, Point de Vue Sainte-Agathe, Accès Laurentides, Flèche Mag, la Presse Touristique, Mont Tremblant Express. Ces publications réservent une place à la diffusion des informations artistiques et culturelles locales. Les hebdomadaires de langue anglaise, Main Street et Laurentian Review, couvrent également l'activité culturelle dans les Laurentides. La région des Laurentides compte aussi un magazine culturel : Traces Magazine qui se consacre essentiellement à l'univers des arts et de la culture.

La radio CIME-FM diffuse, sur demande, des capsules culturelles annonçant les événements adolphins. Le réseau de télévision locale Cogeco Câble dessert la région des Pays-d'en-Haut grâce à son antenne de Sainte-Adèle. Une équipe d'employés et de bénévoles œuvrent à la production et la mise en ondes d'émissions originales. Malheureusement, seulement une partie du cœur du village est desservie par cette offre.

2.4.2. Outils de communication de la municipalité

Bulletin municipal et outils de promotion

Sous la responsabilité du Service loisirs, culture et vie communautaire, le **bulletin municipal** paraît quatre fois l'an et présente un encart intitulé « Les Plaisirs ». Toutes les activités municipales sont rassemblées dans le **cahier Les plaisirs** [saison]. Les Adolphins reçoivent un calendrier annuel présentant les activités et services offerts par la municipalité ainsi que ceux proposés par les organismes de loisirs, culturels ou communautaires présents sur le territoire.

Internet et médias sociaux

Plusieurs activités ou groupes culturels de Saint-Adolphe-d'Howard ont leur page Facebook : Photomarathon, Festival baroque+, Les amis de la culture, l'Ange vagabond et l'Adolphin. De son côté, la municipalité compte mettre à jour son site Internet et réaliser une refonte des mécanismes de communications en 2014. Présentement, le site (en partie bilingue) présente, entre autres, les services municipaux, un historique, ainsi qu'un calendrier des activités de l'année en cours. Le site ne présente pas de section « culture », ni les activités courantes de la bibliothèque.

Signalisation, panneaux et oriflammes

La municipalité possède dix supports d'oriflammes qui sont placés à des endroits stratégiques pour annoncer des événements spéciaux. On rapporte qu'il n'y a pas de signalisation annonçant les installations adolphines de sport, plein air ou culture aux axes routiers importants. Toutefois, une refonte de l'affichage et de la signalisation est prévue dans le nouveau Plan particulier d'urbanisme (PPU) à être adopté en 2014.

2.4.3. Nouvelles technologies

L'absence d'Internet haute vitesse en dehors du noyau villageois constitue un obstacle au « télétravail » et au développement du travail à domicile de plus en plus populaire auprès des travailleurs autonomes. L'implantation de ces technologies pourrait s'avérer stratégique pour attirer de nouvelles familles et des travailleurs autonomes. La municipalité travaille activement sur le dossier depuis 2010. À suivre...

CHAPITRE 3. Intervention culturelle municipale

3.1. Rôle et structure

Le **Service loisirs, culture et vie communautaire**, en fonction depuis 2010, prend en charge l'organisation des activités proposées par la municipalité à ses citoyens. Considérant la forte vocation plein air de Saint-Adolphe-d'Howard, les activités spécifiques à ce secteur sont sous la responsabilité du Service plein air et nautique. Les deux services collaborent, notamment, en harmonisant leur calendrier d'activités.

La **bibliothèque**, sous la responsabilité de la directrice du Service loisirs, culture et vie communautaire, compte une responsable rémunérée et une quinzaine de bénévoles. La bibliothèque est liée au Réseau biblio des Laurentides qui offre une aide technique au besoin.

Un **Comité consultatif de la culture** a le mandat de faire des recommandations au conseil municipal concernant le volet des arts et de la culture. Formé en 2010, le comité a vu sa vocation se transformer au fil des ans pour prendre un virage vers l'organisation d'événements artistiques et culturels. Les réflexions découlant de la politique culturelle devraient aider à clarifier les rôles, missions et mandats des différents intervenants, afin de permettre au comité consultatif de revenir à sa vocation initiale.

3.2. Budget culturel

Il peut être ardu de rassembler les dépenses municipales en culture. Certaines sont comptabilisées dans des postes administratifs, ou attribuées à d'autres services municipaux. La prudence est de mise dans l'interprétation des données, comme le démontre l'écart entre les tableaux 1 et 2.

Dans ce premier tableau, le Service des finances de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard présente l'évolution des budgets pour les années 2010, 2011 et 2012, faisant le parallèle entre le budget municipal global, la partie investie pour les loisirs et l'investissement en culture.

Tableau 1. Évolution des budgets : municipal, loisirs, culturel – 2010, 2011, 2012

Comme le montre le tableau 1, le budget culturel a légèrement augmenté entre 2010 et 2012, mais il demeure nettement inférieur au budget consacré aux loisirs et au plein air.

Le tableau suivant présente la répartition des dépenses culturelles pour l'année 2012, auxquelles ont été ajoutées les dépenses pour des prestations artistiques faites dans le cadre d'événements municipaux non spécifiquement « culturels », ainsi que certaines dépenses d'administration, comme l'élaboration de la politique culturelle. Ces ajouts expliquent la différence avec le montant indiqué au tableau 1.1

Tableau 2. Répartition du budget culturel - 2012

Note : Ce tableau ne comprend pas les frais de financement et d'amortissement, ni certains frais généraux.

Selon l'Observatoire de la culture du Québec, la part des dépenses culturelles des municipalités de moins de 5 000 habitants correspond en moyenne à **2,6 %** de leurs dépenses de fonctionnement, pour l'année 2010, soit en moyenne, **36,88 \$** par habitant pour la culture. Selon la même source, les municipalités de moins de 5 000 habitants ont consacré, en moyenne, **47,9 %** de leur budget culturel à leur bibliothèque, pour l'année 2010.¹¹

Selon les données « ajustées » du tableau 2, Saint-Adolphe-d'Howard a consacré **1,5 %** de son budget global à la culture en 2012, ce qui est moins élevé que la moyenne québécoise. Par contre, cette somme équivaut à un investissement de **41,72 \$** par habitant, pour une population de 3 750. Saint-Adolphe-d'Howard consacre **46,3 %** de son budget culturel à sa bibliothèque.

Tableau 3. Provenance des revenus culturels – 2012

Les données concernant les revenus culturels proviennent du Service des finances. La provenance des revenus de la bibliothèque est détaillée, ce qui n'est pas le cas pour les revenus des autres activités culturelles qui peuvent provenir de différentes sources : municipalité, commerçants, usagers, billetterie, etc.

Les informations concernant les dépenses bibliothèque et loisirs proviennent d'un tableau détaillé, préparé par le Service des finances de Saint-Adolphe-d'Howard. L'estimation des dépenses culturelles liées aux événements à composante culturelle a été réalisée par la directrice du Service loisirs, culture et vie communautaire.

11. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_2_2.htm
http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/adm_pub_munic/dep_cult_mun_2010_2_28.htm

Tableau 1. Évolution des budgets : municipal, loisirs, culturel – 2010, 2011, 2012

	BUDGET MUNICIPAL EN \$	BUDGET LOISIRS/PLEIN AIR EN \$	%	BUDGET CULTURE EN \$	%	COMMUNAUTAIRE	%
2010	9 127 208 \$	1 037 805 \$	11,4 %	84 678 \$	0,9 %	--	--
2011	9 864 025 \$	1 235 390 \$	12,5 %	109 234 \$	1,1 %	--	--
2012	10 299 075 \$	1 249 568 \$	12,1 %	124 253 \$	1,2 %	14 400 \$	0,1 %

Tableau 2. Répartition du budget culturel - 2012

Domaine culturel – services rendus en 2012	En \$	En %	Remarques
Bibliothèque	72 500 \$	46,3 %	Salaires et achat de livres
Arts et lettres	1 200 \$	0,8 %	Subventions : Gémont, Camp musical
Festivals et événements culturels	32 400 \$	20,7 %	Photomarathon, Manifest'Art, concerts, etc.
Festivals avec composante culturelle	24 850 \$	15,9 %	Fête nationale, Carnaval, Fête des voisins, etc.
Loisirs culturels et scientifiques	2 000 \$	1,3 %	Salaires professeurs
Patrimoine, art public et archives	2 000 \$	1,3 %	Journées du patrimoine
Non réparties par domaines (sauf bibliothèque)	21 500 \$	13,7 %	Salaires et politique culturelle
	156 450 \$	100 %	

Source : Service des finances de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard.

Tableau 3. Provenance des revenus culturels – 2012

ACTIVITÉ CULTURELLE	VENTE DE BIENS ET SERVICES	SUBVENTIONS*	AUTRES REVENUS*	TOTAL
Cours, spectacles, salons, expositions, événements	5 544 \$			5 564 \$
Bibliothèque (Internet, location, amendes)	1 094 \$	\$	\$	1 485 \$
				6 638 \$

Le tableau 3 présente les revenus provenant d'activités culturelles.

*Subvention : entente avec le MCC ou de la MRC. Autres revenus : dons ou commandites.

3.3. Offre culturelle municipale

3.3.1. Bibliothèque

Inaugurée en 1973, grâce à l'implication d'un groupe de citoyennes, la bibliothèque municipale de Saint-Adolphe-d'Howard a d'abord été située au Centre récréatif avant de déménager en 1990 au sous-sol de l'hôtel de ville. En 2011, un important dégât d'eau a obligé la bibliothèque à fermer ses portes pendant plus de dix mois. Malgré cette fermeture, la bibliothèque a connu une bonne année marquée par l'augmentation de la fréquentation chez sa clientèle adulte, notamment due à la nouvelle politique de gratuité de l'abonnement pour les résidents.

La responsable de la bibliothèque se fait un point d'honneur d'acquérir les livres sur l'histoire de Saint-Adolphe-d'Howard, ainsi que les œuvres des auteurs d'ici. De plus, chaque semaine, le centre de la petite enfance vient entendre une histoire racontée par des bénévoles. Une équipe dynamique de plus de 15 bénévoles voit au prêt, au classement, à la préparation et à la réparation des livres. Quelques artisans du village y exposent de leurs œuvres. Les enfants du camp de jour ou en relâche scolaire sont invités au club des Aventuriers du livre, tandis que les tout-petits du CPE participent au club du Rat Biboche.

La bibliothèque municipale de Saint-Adolphe-d'Howard offre, en plus de sa collection de 9 700 livres, un accès aux prêts entre bibliothèques. Elle a accès à de nombreux services professionnels offerts par son affiliation au Réseau biblio des Laurentides. Présenté en annexe, le rapport émis par le Réseau sur les performances de la bibliothèque, sa situation en rapport aux normes en vigueur et une comparaison avec les municipalités environnantes. Parmi les principales remarques et recommandations émises par le Réseau, notons la bonne performance générale des services, l'augmentation appréciable de la clientèle, mais aussi, la faible superficie des locaux et le manque de visibilité sur le chemin du village.

3.3.2. Programmation d'activités culturelles

La municipalité organise ou soutient l'organisation d'une variété d'activités culturelles sur son territoire. En ce qui a trait aux loisirs culturels (cours et ateliers), une entente intermunicipale permet aux Adolphins de profiter de formations données dans les municipalités voisines, sans avoir à déboursier le coût supplémentaire habituellement lié à la non-résidence. Le tableau suivant décrit sommairement les principales activités culturelles en 2012.

3.3.3. Programmation d'activités à composante culturelle

Sans être strictement culturels, certains festivals ou fêtes populaires impliquent une participation artistique à un moment ou l'autre de l'événement. Cet aspect culturel doit être pris en considération pour donner une idée d'ensemble des événements à composante culturelle se déroulant sur le territoire.

Tableau 4. Sommaire de la programmation culturelle 2012

Activités	Date	Description sommaire des activités proposées
Bibliothèque	Activités continues	<ul style="list-style-type: none"> • Heures du conte, club des Aventuriers du livre, club du Rat Biboche, exposition d'œuvres d'artistes et d'artisans adolphins
Loisirs culturels (cours d'initiation aux arts)	Trois sessions/An Printemps-Automne- Hiver	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Organisés par la municipalité</u> : piano, vitrail et danses : hip hop, latine, créative • <u>Entente intermunicipale</u> : Afro-danse, ballet, danse écossaise, peinture, aquarelle, photographie, tam-tam
Spectacles	15 juillet et 5 août Été 4 août 30 nov. et 1 ^{er} déc.	<ul style="list-style-type: none"> • Classiques de la Gloriette (2) • Ciné-famille (3) • Concert baroque • Pièce de théâtre
Journées de la culture	29-30 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Activités culturelles gratuites • Participation au dépliant de la MRC des PDH
Expositions, salons, etc.	17 au 21 mai Septembre-Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Manifest'Art (Dominique Normand) • Exposition de toiles et de vitraux (Chapelle Gémont) • Salon des artisans • Photomarathon
Patrimoine	24, 25 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Les Journées du patrimoine (visites guidées, expositions d'artefacts, conférences, etc.)
Lancements ou vernissages	+ ou - 5x / An	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences de presse (programmation municipale)

Tableau 5. Festivals et événements à composante culturelle en 2012

Activités	Date	Description sommaire du volet « culture »
Carnaval d'hiver	Février	Spectacle, sculptures sur neige, sculptures de glace
Hommage aux bénévoles	Avril	Musique
Fête des voisins	Juin	Animation de rue, kiosque bibliothèque
Fête nationale	Juin	Spectacle, discours patriotique, conteur, quiz culturel, etc.
Grande dégustation de vin	Juillet	Orchestres (jazz, blues, bal musette, etc.)
Camp de jour	Juillet-Août	Conteur, activités de cirque, danse, Aventuriers du livre, etc.
Traversée des trois lacs	Juillet	Spectacle
Fête des enfants	Août	Théâtre de la Dame de cœur
Festival des couleurs	Septembre-Octobre	Musiciens, exposition de photos (Photomarathon)
Dépouillement de Noël	Décembre	Musique

3.4. Lieux et équipements culturels

À Saint-Adolphe-d'Howard, le seul équipement strictement culturel appartient au Camp musical des Laurentides. Aucun lieu n'est spécifiquement dédié à l'activité culturelle, la bibliothèque étant située au sous-sol de l'hôtel de ville. Toutefois, plusieurs lieux et équipements sont disponibles pour les artistes et les organisateurs d'événements culturels adolphins.

Tableau 6. Description des lieux et des équipements culturels

ÉQUIPEMENTS	ATOUS	DIFFICULTÉS
Bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> • Accessible au cœur du village • Réaménagée en 2011 (dégât d'eau) • Internet haute vitesse 	<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas pignon sur rue • Installée dans un sous-sol • Espace intérieur restreint
Centre récréatif 110, rue du Collège	<ul style="list-style-type: none"> • Principal lieu d'activités • Gymnase : 200 personnes • 4 salles polyvalentes • Gabarit salle miroir: 50 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Installations très fréquentées • Augmentation des demandes d'utilisation • Possibles conflits d'usage pour projet d'école
Église	<ul style="list-style-type: none"> • Gabarit : 300 sièges • Bien située au cœur du village • Bâtiment historique et symbole de la municipalité (toit bleu) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation selon impératifs de sa vocation religieuse • Difficulté parfois de confirmer la disponibilité à l'avance
Chapelle du lac Gémont	<ul style="list-style-type: none"> • Gabarit : 60 à 70 sièges • Bonne acoustique • Entente Association et municipalité • Bâtiment historique 	<ul style="list-style-type: none"> • Éloignée du centre du village (peut aussi être considéré comme un avantage !)
Centre plein air 1672, du Village	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et information touristiques • Salle de réunion à l'étage • Belvédère • Refuges (3) 	<ul style="list-style-type: none"> • État de délabrement des lieux • Salle de réunion à l'étage • Plus ou moins accessible pour les personnes à mobilité réduite
Mont Avalanche 1657, chemin l'Avalanche	<ul style="list-style-type: none"> • Propriété municipale depuis 2011 • Percée visuelle et vue panoramique • Dizaine de spectacles musicaux/an • Gabarit de la salle : 250 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> • Configuration problématique • Inaccessible aux personnes à mobilité réduite

ÉQUIPEMENTS	ATOUTS	DIFFICULTÉS
ESPACES EXTÉRIEURS		
<p>Parc Adolphe-Jodoin En face de l'hôtel de ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bien situé et facile d'accès • Gloriette pouvant servir de scène • Chapiteau trois saisons • Peut accueillir 1 200 personnes • Installations électriques et sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Appartient à la Fabrique • Bail emphytéotique • Stationnement envahissant • Déangement pour les résidences à proximité
<p>La Grotte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'utilisation à des fins culturelles • Restauration - été 2013 	<ul style="list-style-type: none"> • Espace déserté
<p>Parc des aînés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Endroit tranquille • Jeux (shuffle board, pétanque...) • Accès à l'eau (Traversée des 3 lacs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'espaces ombragés
INSTALLATIONS CULTURELLES PRIVÉES		
<p>Camp musical des Laurentides</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gabarit salle Amati : 175 sièges • Six grands studios • Plusieurs instruments de musique 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux salles restreint et coûteux • Aucun accès possible en été • Éloigné du noyau villageois
<p>Ange vagabond</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gabarit : 55 places • Situé au cœur du village • Qualité des spectacles 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite
<p>Café Beau-lieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Internet haute vitesse • Bien situé pour les personnes • Salle de réunion : 15 places 	<p>Salle de réunion à l'étage inaccessible à mobilité réduite</p>

3.5. Milieu de vie et patrimoine

Notre milieu de vie influence notre façon d'être et ce faisant, il donne une couleur à notre identité culturelle. L'accès à la nature, au plein air, aux sentiers et aux parcs, l'esthétisme des lieux, le rappel de notre histoire lointaine, voilà autant de repères auxquels nous nous identifions avec fierté et pour lesquels nous développons un véritable sentiment d'appartenance. La politique culturelle intervient puisqu'il s'agit d'apprendre à reconnaître et à apprécier ces richesses, d'animer les espaces de vie et de favoriser l'apprentissage et le développement de nos connaissances à l'égard de notre milieu de vie.

3.5.1. Plan d'urbanisme et réglementations

Saint-Adolphe-d'Howard s'est doté d'une première réglementation d'urbanisme en 1976; son plan d'urbanisme a été révisé la dernière fois en 2007. Un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été mis en place pour le noyau villageois et, depuis 2009, un PIIA s'applique aux sommets et versants de montagnes. Le Comité consultatif en urbanisme (CCU) a pour mandat d'examiner ces plans et de faire des recommandations au Conseil municipal concernant toute demande d'intégration, de dérogation ou de modification de zonage.

3.5.2. Patrimoine naturel et biodiversité

La richesse de la nature environnante représente le plus grand élément de fierté et la source du sentiment d'appartenance des Adolphins de souche ou d'adoption. Avec plus de 85 lacs, ses kilomètres de forêts, ses monts et ses vallées, la biodiversité de sa flore et de sa faune aquatique, Saint-Adolphe-d'Howard présente un véritable trésor pour tous les amateurs de nature et de plein air et offre un milieu de vie exceptionnel.

Parmi les caractéristiques notées au plan d'urbanisme, notons les érablières, les sentiers en pleine nature, les milieux humides et l'aire de nidification des hérons et des huards.

Le plan d'urbanisme identifie également neuf (9) **percées visuelles** intéressantes, situées aux endroits suivants :

- le centre du village
- le corridor aérobique (près des rapides du lac Chevreuil)
- le Calvaire (à l'entrée de la Réserve Morgan)
- le « Gate R » (au bout du chemin Massie)
- le Rocher (au bout du chemin Morgan)
- le Centre plein air
- le mont Corbeau
- le lac Gémont
- le radar (à 5 km au sud du noyau villageois)

La protection des forêts contre l'exploitation trop intensive, l'implantation de nouvelles constructions, le respect des réglementations concernant le respect de l'environnement, l'état des bassins versants, font partie des principales préoccupations du service d'urbanisme et d'environnement. En 2004, Saint-Adolphe-d'Howard adhère aux principes inscrits dans la **Charte des paysages naturels et bâtis des Laurentides**, de concert avec les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut.

3.5.3. Patrimoine bâti

Les éléments les plus caractéristiques du patrimoine bâti de Saint-Adolphe-d'Howard sont incontestablement son église (1914) restaurée en respectant les caractéristiques d'autrefois, le cimetière et la Grotte, l'ancienne école-couvent Maria-Goretti (1943), devenue aujourd'hui l'hôtel de ville de Saint-Adolphe-d'Howard, ainsi que la chapelle de la Seigneurie du lac Gémont (1919).

L'étude intitulée *Caractérisation du cadre bâti de la MRC des Pays-d'en-Haut*, réalisée en 2009, a permis d'identifier **106 bâtiments d'intérêt patrimonial** sur le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard, répartis ainsi :

- 21 maisons sans type architectural
- 21 maisons de colonisation
- 15 cottages d'esprit néogothique ou victorien
- 12 maisons de type bungalow
- 10 maisons communes au toit à deux versants
- 9 maisons à mur pignon en façade
- 6 maisons de type néocolonial
- 4 maisons de type Boomtown
- 3 maisons à deux étages au toit en pavillon
- 3 chalets rustiques ou d'esprit alpin
- 1 maison de conception traditionnelle québécoise
- 1 maison de type renouveau traditionnel

L'étude a également identifié deux principaux secteurs d'intérêt, soit : **les maisons de colonisation de la montée Sauvage** et **l'architecture de villégiature du noyau villageois**, ainsi que les bâtiments d'intérêt qui représentent les **anciennes implantations agricoles** et l'architecture de villégiature que l'on retrouve un peu partout sur le territoire. Depuis 2009, une forte tendance s'est développée pour la construction de maisons écologiques.

3.5.4. Biens culturels et œuvres d'art public

Tableau 5. Liste des œuvres d'art

ANNÉE D'ACQUISITION	LIEU / ÉDIFICE	NOM DE L'ARTISTE	DESCRIPTION / EMPLACEMENT
	Église (propriété de la Fabrique) Peintures, sculptures, art sacré, photographies, meubles et vêtements	Guido Ninchieri Jean-Paul Mousseau Paul Vanier-Beaulieu Yousuf Karsh Médore Bourgault Claude Huot	Vitraux, retable, toiles Photographies Objets de culte, reliques Robes de baptême Sculpture sur bois Sculpture
1990	Camp musical des Laurentides	Kittie Bruneau	Peinture / Intérieur
1994	Camp musical des Laurentides (Pavillon Saint-Denis intérieur)	Bonnie Baxter	
	Caserne des pompiers	François Émery	Sculpture
	Parc des aînés	Jacques Carpentier	Sculpture sur métal
	Rue du Collège	Dominique Valade	Sculpture sur pierre
	Parc Gratton	Domenico Dilazzaro	Sculpture sur pierre Titre : Le Nœud
	La Grotte	Ateliers Carli-Petrucci	Sculptures (2) : Madone et Sainte Bernadette
	Parc Adolphe-Jodoin	Ateliers Carli-Petrucci	Sculpture du Sacré-Cœur Croix de chemin
	Hôtel de ville (collection)	André-Rio Andrieux Nicole Désilets Beaulieu André Bertounesque G. Cover G. Crevier A. de Lorimier Brenda Gratton Kathleen Guilbert Monique Harvey Suzanne Lacroix Legris L. Légaré Diane Montpetit Stanley B. Wilson Marielle Piché André-Paul Rieux Micheline St-Hilaire Karen Savage	Techniques diverses : acrylique, huile, lithographie, pastel, photographies, vitrail, aquarelle
2012	Entrepôts municipaux	Divers artefacts	Photographies, meubles, vêtements, accessoires, outils Croix de chemin

3.5.5. Patrimoine immatériel, histoire et archives

L'histoire de Saint-Adolphe-d'Howard a été relatée dans deux livres : *Le Présent du Passé, Saint-Adolphe-d'Howard 1883-1983*, paru en 1983 lors du 100^e anniversaire de la municipalité et *Saint-Adolphe-d'Howard, terre d'histoire*, paru en 2008 pour le 125^e anniversaire du village. Ces publications sont disponibles à la bibliothèque et leurs références apparaissent en annexe du présent document.

Saint-Adolphe-d'Howard est membre de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut qui conserve précieusement les documents et artefacts liés à l'histoire de toutes les municipalités situées sur le territoire de la MRC et même celles situées en périphérie.

Malheureusement, la dissolution du Musée du patrimoine de Saint-Adolphe-d'Howard a entraîné la dispersion de certains artefacts et documents accumulés par les bénévoles de l'organisme. La municipalité possède un certain nombre de documents d'archives privées, photographies et artefacts, mais aucun inventaire n'a été fait concernant ces informations.

Avec la disparition du musée, on compte moins de citoyens impliqués dans ce secteur de l'activité culturelle, bien que quelques-uns se soient engagés récemment à recueillir, sur support numérique, les histoires racontées par les aïeux adolphins, issus des familles fondatrices du village.

3.6. Partenariats

3.6.1. Partenaires locaux

Une entente lie la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et l'Association des propriétaires du Lac Gémont inc. concernant l'utilisation de la chapelle Gémont aux fins d'activités culturelles ou communautaires. La subvention accordée correspond aux taxes foncières et aux droits de mutation chargés à l'Association. Cette entente est en vigueur jusqu'en 2017.

Les commerçants locaux s'impliquent en achetant une publicité dans les publications ou en soutenant certaines activités qu'elles soient culturelles, sportives ou communautaires. Une table de concertation avec la Chambre de commerce de Saint-Adolphe-d'Howard permettra de développer un partenariat efficace.

3.6.2. MRC des Pays-d'en-Haut

La MRC des Pays-d'en-Haut a adopté une politique culturelle en 2006 et créé un « Fonds culture et patrimoine » visant les deux objectifs suivants :

- offrir une aide financière complémentaire à des projets réalisés sur le territoire
- soutenir les initiatives culturelles et patrimoniales des organismes et artistes.

En 2008, la MRC a réalisé une « Étude d'utilisation des salles publiques du territoire » et, en 2009, une étude intitulée « *Caractérisation du cadre bâti de la MRC des Pays-d'en-Haut* ». En 2011, le Comité culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut mettait à la disposition des villes de son territoire un modèle de « Politique d'acquisition d'œuvres d'art ». La MRC gère également les projets présentés dans le cadre du Pacte rural qui accepte les projets structurants provenant du secteur des arts, de la culture et du patrimoine.

La MRC des Pays-d'en-Haut offre un éventail de services touchant la culture et le patrimoine à ses municipalités constituantes. Ses spécialistes en culture et en patrimoine répondent aux questions provenant des citoyens, des artistes, des organismes culturels et des administrations municipales.

3.6.3. Organismes régionaux en culture Conseil de la culture des Laurentides

Créé en 1978, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) participe au développement culturel des Laurentides en offrant des services aux organismes culturels et aux artistes, artisans et écrivains professionnels des Laurentides, ainsi qu'aux municipalités et MRC. Le CCL réalise des événements, colloques, formations, études et bulletins d'information, en plus d'offrir soutien et conseils aux personnes, promoteurs et organismes liés au développement culturel en région. Le CCL a participé à l'élaboration de plusieurs politiques culturelles de municipalités et de MRC. Les artistes, organismes, villes et MRC peuvent obtenir, auprès du CCL, un éventail d'informations utiles concernant les ressources disponibles pour soutenir le développement des projets en art, culture et patrimoine.

Association des auteurs des Laurentides

Fondée en 2001, l'Association des auteurs des Laurentides (AAL) compte aujourd'hui près de 120 membres. L'AAL vise à regrouper les auteurs provenant de toute la région : romanciers, poètes, biographes, scénaristes, auteurs jeunesse et conteurs. L'Association des auteurs des Laurentides organise plusieurs activités très prisées du public (Rentrée littéraire, Nuits laurentiennes de la poésie, dépouillement d'arbres de livres, etc.).

Signature Laurentides – métiers d'art

Cet OBNL réunit une trentaine d'artisans professionnels en métiers d'art de la grande région des Laurentides. Signature Laurentides offre des occasions de promotion et de vente, et organise des activités de visibilité. Le siège social de l'organisme est situé à Sainte-Agathe-des-Monts, mais ses activités se déroulent sur le territoire des Laurentides et même à l'extérieur.

Direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)

La direction régionale Laval, Lanaudière, Laurentides du Ministère de la Culture et des Communications a son siège à Sainte-Thérèse, mais dessert l'ensemble des trois territoires. C'est avec la direction régionale du MCC que les villes et MRC négocient les *Ententes de développement culturel*, suite à l'adoption de leur politique culturelle. Les agents de la direction régionale du MCC se partagent différents dossiers liés aux programmes du ministère. Ces professionnels ont une grande connaissance des divers programmes de subvention disponibles et peuvent conseiller les villes et autres partenaires du développement culturel local.

3.6.4. Organismes culturels provinciaux et fédéraux

Les Arts et la Ville

Organisation sans but lucratif fondée en 1987, le **réseau Les Arts et la Ville** réunit les milieux municipaux et culturels afin de promouvoir, de soutenir et de défendre le développement culturel et artistique des municipalités. L'organisme Les Arts et la Ville organise un colloque annuel autour de thématiques culturelles rassemblant villes, artistes et organismes culturels. Parmi les publications de l'organisme, notons « **La valise culturelle de l' élu municipal** » qui fournit un grand nombre d'informations nécessaires à la compréhension et à la bonne gestion des arts et de la culture.

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

Le CALQ donne des subventions aux artistes et organismes culturels professionnels. Le CALQ signe également des ententes locales avec les CRÉ et avec les CLD. Le *Fonds des Laurentides pour les arts et les lettres* permet aux artistes professionnels et émergents des Laurentides de présenter des demandes de subvention.

Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)

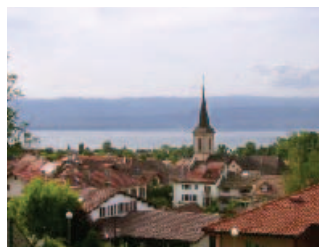
Le MCCQ gère différents programmes en culture et patrimoine. Certains de ces programmes sont accessibles aux administrations municipales : c'est le cas notamment du Programme Villes et Villages d'art et de patrimoine qui permet d'obtenir, pendant trois ans, une partie du salaire d'un agent culturel. L'Entente de développement culturel s'adresse également aux villes et aux MRC qui ont adopté une Politique culturelle et un plan d'action. Le MCCQ signe également des ententes avec les CRÉ pour des projets culturels ayant un impact sur l'ensemble de la région, ces ententes sont appelées « Ententes spécifiques en culture ».

Patrimoine canadien

Le Gouvernement fédéral offre quatre programmes d'aide financière aux arts et au patrimoine. Le programme « Espaces culturels Canada » (ECC) concerne la construction, la rénovation d'installations ou l'achat d'équipements spécialisés. Ce programme s'adresse aux OBNL artistiques ou patrimoniaux, aux villes, MRC, territoires ou conseils de bande. Le programme « *Développement des communautés par les arts et le patrimoine* » (DCAP) s'adresse plus spécifiquement aux organismes incorporés, OBNL ou groupes locaux et conseils de bande, pour l'organisation de festivals des arts locaux et du patrimoine local, comme des commémorations historiques communautaires (programmation).

3.6.5. Jumelage

Le village de Saint-Adolphe-d'Howard est jumelé à Anthy-sur-Léman, une commune de la région Rhône-Alpes, en France, qui partage plusieurs caractéristiques avec notre village des Laurentides. Ainsi, les deux communautés fondent une bonne part de leur développement économique sur l'activité touristique et de villégiature.



Anthy-sur-Léman



Saint-Adolphe-d'Howard

CHAPITRE 4. Diagnostic et recommandations

4.1. Résumé des principaux constats

Dans ce chapitre, nous reprenons l'ensemble des sujets décrits précédemment pour en faire l'analyse.

Territoire et environnement

Atouts

- Nature, lacs, montagnes et biodiversité
- Grand % d'espaces boisés
- Sentiers aménagés en pleine nature
- Qualité de l'eau et accès aux plages publiques
- Vie de plein air et santé... quatre saisons

Difficultés à surmonter

- Situation en dehors des grands axes routiers
- Vaste territoire et grandes distances à parcourir
- Problèmes liés à l'implantation de développements isolés (domaines)
- Protection de la qualité des eaux (bassins versants)
- Vétusté ou non conformité d'un nombre élevé d'installations sanitaires privées

Défis à relever

- Conserver la beauté et la qualité de l'environnement champêtre
- Assurer la protection de l'environnement, de la flore et de la faune terrestre et aquatique
- Développer des outils de connaissance et de sensibilisation
- Encourager les déplacements vers le noyau villageois
- Vendre l'idée du « lieu de destination »

Population

Atouts

- Présence de familles de souche possédant la mémoire du village
- Plusieurs personnes dynamiques et engagées
- 27 associations de domaines et plus de 200 bénévoles
- Villégiateurs devenant résidents permanents
- Expertise et vision des nouveaux arrivants

Difficultés à surmonter

- Population vieillissante
- Absence d'école pour attirer de jeunes familles
- Cohabitation de citoyens ayant des habitudes de vie et des intérêts différents, parfois divergents
- Villégiateurs difficiles à rejoindre et à faire participer
- Décrochage scolaire et faible scolarisation d'un nombre croissant de jeunes adolphins

Défis à relever

- Identifier les besoins culturels des résidents permanents, des villégiateurs et des visiteurs
- Intéresser les jeunes aux arts, à la culture et au patrimoine
- Intéresser les villégiateurs à la vie culturelle locale
- Augmenter notre capacité et notre qualité d'accueil
- Faire cohabiter les différents groupes d'âges
- Faire accepter les changements structurels (nouveaux horaires et calendriers d'utilisation), dus à l'augmentation de fréquentation des activités culturelles

Profil culturel

Atouts

- Accès gratuit aux services de la bibliothèque municipale
- Service culturel municipal en développement
- Politique culturelle en cours (volonté municipale)
- Comité consultatif de la culture
- Programmation culturelle en croissance (Concerts baroques, Photomarathon, Salon des artisans, Manifest'Art, etc.)
- Entente avec la Seigneurie de la chapelle Gémont pour la diffusion culturelle
- Promotion culturelle dans le calendrier annuel et les bulletins municipaux saisonniers
- Concerts gratuits du Camp musical des Laurentides
- Implication de bénévoles actifs en culture

Difficultés à surmonter

- Méconnaissance du secteur art et culture (définitions, fonctionnement, ressources disponibles, etc.)
- Moindre place dédiée à la culture en rapport avec le plein air, les loisirs et le communautaire
- Possibilité de développement restreinte de la bibliothèque et sa faible visibilité
- Contraintes à la pleine utilisation de l'église comme lieu de diffusion
- Collaboration difficile avec le Camp musical des Laurentides concernant l'utilisation des salles
- Aucun lieu culturel dédié, salle de spectacle ou d'exposition
- Bibliothèque située au sous-sol de l'hôtel de ville

Défis à relever

- Définir la vocation culturelle de Saint-Adolphe-d'Howard en lien avec le plein air et la nature
- Consolider les rapports et la coordination avec les secteurs loisirs, plein air, communautaire et environnement
- Intégrer la culture comme outil de

- développement municipal
- Implanter ou identifier un lieu spécifiquement dédié à la culture
- Assurer la participation et la formation des bénévoles
- Développer des ententes avec les partenaires

Communications et partenariats

Atouts

- Outils d'information et de promotion de la municipalité (calendrier, bulletin, oriflammes, etc.)
- Refonte prochaine du site Internet municipal
- Participation au dépliant commun sur les Journées de la culture avec la MRC des Pays-d'en-Haut
- Politique et réalisations culturelles de la MRC des Pays-d'en-Haut (Fonds culturel, politiques et études)
- Membre du Conseil de la culture des Laurentides
- Membre du Réseau biblio des Laurentides

Difficultés à surmonter

- Pas de service des communications à la municipalité
- Pas de volet culturel sur le site Internet actuel
- Accès déficient à Internet haute vitesse dans plusieurs parties de la municipalité
- Difficulté d'assurer la promotion des activités culturelles sur le territoire et à l'extérieur (accès et coûts)
- Résistance à l'utilisation des nouvelles technologies ou absence d'équipements

Défis à relever

- Faire connaître les activités de Saint-Adolphe-d'Howard à l'extérieur du village
- Affichage routier à développer
- Entretenir le dialogue avec les partenaires du développement culturel actuels et potentiels

Patrimoine naturel et paysager

Atouts

- Présence d'éléments naturels de grande valeur
- Forte identification des citoyens aux richesses naturelles et paysagères du territoire
- Biodiversité de la flore et de la faune aquatiques
- Percées visuelles très intéressantes (9)
- Aire de nidification des hérons et des huards
- Érablières
- Accès à la nature via les sentiers aménagés
- Politique environnementale en cours d'élaboration
- Classement « villégiature » qui permet d'échapper à l'exploration minière sur le territoire
- Adhésion à la Charte des paysages des Laurentides

Difficultés à surmonter

- Méconnaissance de la biodiversité et des sites d'intérêt
- Peu ou pas d'interprétation du patrimoine naturel et paysager (connaissances du milieu)
- Lotissements résidentiels anarchiques des années 60 (règles environnementales non respectées)
- Détérioration et dégradation possibles de la nature et des paysages
- Conflits d'usage

Défis à relever

- Faire connaître la Politique environnementale
- Faire appliquer les règlements municipaux en matière de protection de l'environnement
- Développer des outils de sensibilisation et d'interprétation de la nature et de la biodiversité locale
- Assurer l'ajout d'éléments artistiques ou culturels bien intégrés à l'environnement à protéger

Patrimoine bâti

Atouts

- Église de Saint-Adolphe-d'Howard, cimetière et Grotte
- Hôtel de ville (ancien couvent-école Maria-Goretti)
- Chapelle Gémont (protégée par l'Association des propriétaires du lac Gémont)
- Croix de chemin (2)
- Présence de maisons de pièces
- Architecture de certaines maisons situées dans les domaines
- Étude de caractérisation de la MRC des PDH (106 maisons patrimoniales identifiées à Saint-Adolphe-d'Howard)
- Plan d'urbanisme et plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- Programme particulier d'urbanisme du noyau villageois (en cours de réalisation)

Difficultés à surmonter

- Méconnaissance du patrimoine bâti existant
- Intérêt peu marqué pour la protection du patrimoine bâti
- Peu d'incitatifs s'adressant aux propriétaires privés

Défis à relever

- Développer les outils de connaissance, de sensibilisation et de promotion du patrimoine bâti
- Protection ou mise en valeur pour les bâtiments, lieux ou sites ayant une valeur patrimoniale

Archives et histoire

Atouts

- Présence de descendants des familles fondatrices possédant encore la mémoire du village
- Livres sur l'histoire de la municipalité, disponibles à la bibliothèque (2)
- Présence d'archives et d'artefacts à la municipalité et chez quelques citoyens
- La municipalité est membre de la Société d'histoire et de généalogie des Pays-d'en-Haut
- Visites guidées ponctuelles

Difficultés à surmonter

- Disparition du Musée du patrimoine et dispersion des artefacts et archives recueillis par l'organisme
- Peu ou pas de projets de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine (circuits, interprétation, etc.)
- Temps et ressources à consacrer à la cueillette des informations, histoires, photos et artefacts
- Pas de société d'histoire ou du patrimoine local
- Absence d'inventaire concernant les archives et artefacts en possession de la municipalité

Défis à relever

- Mettre en valeur l'histoire de Saint-Adolphe-d'Howard et les artefacts qui y sont liés
- Recueillir, conserver et mettre en valeur les archives privées

Biens culturels et œuvres d'art

Atouts

- Œuvres du patrimoine religieux : église, objets de culte, œuvres d'art sacré, Grotte et statues
- Œuvres et tableaux acquis par la municipalité et exposés dans les locaux municipaux
- Œuvres du 1 % installées au Camp musical des Laurentides (2) et devant la caserne des pompiers
- Statue du parc Adolphe-Jodoin

Difficultés à surmonter

- Méconnaissance des œuvres présentes sur le territoire (pas de liste ou d'évaluation)
- Absence de politique municipale d'acquisition d'œuvres d'art (achat, protection, mise en valeur, etc.)
- Absence d'entente assurant la préservation des œuvres d'art religieux

Défis à relever

- Se doter d'une politique d'acquisition d'œuvres d'art et d'œuvres d'art public
- Réaliser et maintenir à jour un inventaire des biens culturels

Équipements culturels

Atouts

- Plusieurs lieux multifonctionnels intérieurs et extérieurs pouvant être utilisés à des fins culturelles
- Centre récréatif offrant des locaux de cours et un gymnase pouvant servir à la présentation de spectacles
- Église offrant une acoustique exceptionnelle (300 places)
- Chapelle Gémont offrant une bonne acoustique pour concerts intimistes (60 places)
- Présence du Camp musical des Laurentides et de la salle Amati (175 places)

Difficultés à surmonter

- Manque d'espace pour la bibliothèque située au sous-sol de l'hôtel de ville
- Accès difficile à certains lieux de diffusion pour les personnes à mobilité réduite
- Aucune infrastructure technique permanente (éclairage et son) au gymnase

Défis à relever

- Faire en sorte que les arts et la culture aient pignon sur rue

4.2. Recommandations

Les membres du Comité de la politique culturelle se sont penchés sur la question du développement des arts et de la culture à Saint-Adolphe-d'Howard. Ils ont revu l'histoire locale, questionné les élus et le personnel municipal, consulté les acteurs du développement culturel sur le territoire. Au terme de leurs recherches et de leurs enquêtes, les principaux questionnements suivants sont apparus :

Comment préserver le calme champêtre tout en dynamisant le cœur du village ?

Pourra-t-on développer une identité culturelle distincte, originale et attirante ?

Comment pourrions-nous consolider le lien nature/culture/plein air ?

Réussirons-nous à concilier les besoins culturels différents des citoyens, des villégiateurs et des touristes ?

Saurons-nous nous ouvrir sur le monde, évoluer et innover pour assurer notre dynamisme collectif ?

La **première proposition** du Comité consiste donc à faire de ces questionnements, les grands enjeux de cette première politique culturelle, en les libellant ainsi :

ENJEU 1 – VITALITÉ CULTURELLE

ENJEU 2 – IDENTITÉ, NATURE ET CULTURE

ENJEU 3 – PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU 4 – OUVERTURE SUR LE MONDE

La **deuxième proposition** du Comité souligne l'importance de se doter d'une vision, en s'appuyant sur les forces existantes tout en laissant place à l'innovation. Une vision claire qui donne une perspective à long terme permet de stimuler l'intérêt de la population et d'encourager les collaborations et les partenariats.

La **troisième proposition** du Comité recommande d'intégrer le secteur culturel aux stratégies de développement de la municipalité, en pleine et entière collaboration avec les autres services municipaux. Une bonne planification permet de coordonner les actions municipales vers la réalisation d'objectifs communs à plusieurs secteurs et profitables pour l'ensemble de la collectivité.

La **quatrième proposition** du Comité suggère que la municipalité joue un rôle de facilitatrice en soutenant les initiatives citoyennes et en encourageant la participation des Adolphines et Adolphins de tous âges au succès de sa politique culturelle et des actions qui en découlent.

La **cinquième proposition** du Comité rappelle que les populations et leurs besoins culturels évoluent et qu'il faut sans cesse s'adapter aux changements idéologiques et technologiques. L'ouverture à l'autre, l'innovation et la créativité permettent d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard voudra que sa politique culturelle corresponde aux valeurs véhiculées par ses citoyens et ses élus. Elle fera en sorte que les actions qui en découlent concrétisent son souhait d'être un milieu de vie créatif, stimulant et attrayant.

La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard voudra que sa politique culturelle conduise au développement de projets communs, à des partenariats et des collaborations multiples, à des partages d'expertise larges et ouverts.

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont été rencontrées au cours de l'élaboration de la politique culturelle. La municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard tient à remercier ces citoyens, artistes, organisateurs, responsables d'organismes et commerçants qui ont contribué à la réflexion sur l'avenir culturel du village. Des remerciements tout particuliers s'adressent aux membres du Comité de la politique culturelle et aux spécialistes qui ont suivi et validé l'ensemble de la démarche. Ils sont :

Présidente du Comité de la politique culturelle

Zoé Major, conseillère municipale responsable du dossier culture

Représentants municipaux

Marie-Christine Lespérance, directrice du Service loisirs, culture et vie communautaire

Paule Riopel, responsable de la bibliothèque de Saint-Adolphe-d'Howard

Julie Lafontaine, directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Représentants des partenaires et du milieu des arts et de la culture

Gilles Beaulieu, citoyen

Alain Lamoureux, photographe

Gilbert Larin, représentant du Théâtre d'en haut et organisateur d'événements culturels

André Paquette, président de l'Association des propriétaires du lac Gémont

Daniel Vézeau, aubergiste de l'Adolphin

Représentants des organismes régionaux

Mélanie Gosselin, directrice générale du Conseil de la culture des Laurentides

JoAnne Turnbull, directrice générale du Réseau biblio des Laurentides

Alison Drylie, culture, famille et développement rural – MRC Pays-d'en-Haut

Ana Manescu, urbanisme et patrimoine – MRC Pays-d'en-Haut

Soutien professionnel

Carole Maillé, consultante en développement culturel, Conseil de la culture des Laurentides

Un grand merci également aux personnes qui ont participé aux consultations :

Josée Aidans, Betsy Alexander, Norman Alexander, Louise Arbique, Johanne Arel, Pierre Beauchamp,

Carol Ann Brehn, Jacques Bigras, Claude Charbonneau, Éric Clément, Armand Destroismaisons,

Roger Dumouchel, Jean-Guy Gariépy, Viviana Giuliani, Ellen Greenwood, Howard Greenwood, Daniel Langlois,

Gilbert Lannoy, Ann Hadley Lasusa, René Martin, Michèle Méthot, Dominique Normand, Geneviève Oligny,

Audrey Paquin, Monique Richard, David Roffey, Sylvain St-Hilaire, Karen Savage.

Graphisme

Pierre Durand



PHOTO : THOMAS DUPRENE

À la mémoire de monsieur
Guy De Pelteau (1932-2012)

Artisan potier

Vice-président du Comité consultatif de la culture
de Saint-Adolphe-d'Howard
de janvier 2010 à mars 2012

BIBLIOGRAPHIE

ARTS ET LA VILLE (LES), 2009. *La valise culturelle de l'élu municipal*, 150 pages.

CLD DES PAYS-D'EN-HAUT, 2010. *Profil socio-économique des Pays-d'en-Haut 2010*, 64 pages.

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, 2012. *Retombées économiques de la culture dans la région des Laurentides en 2010*, 48 pages.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2008-2009*, 68 pages.

CORBEIL Lucien, GRATTON Jean-Guy, GUILBERT Paul-Émile, 1983. *Le Présent du Passé, Saint-Adolphe-d'Howard 1883-1983*, 353 pages.

LAMOUREUX, Alain, 2012. *Le plus beau village du Québec*, concours du journal La Presse, 3 pages.

LANNOY, Gilbert, 2008. *Mémoire déposé aux Grands rendez-vous de Saint-Adolphe-d'Howard*, 10 pages.

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT, 2006. *Politique culturelle de la MRC Les Pays-d'en-Haut*, 36 pages.

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT, DBSF et SODEM, 2007. *Étude d'utilisation des salles publiques du territoire – Inventaire et évaluation des salles publiques*, 104 pages.

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT, 2009. *Caractérisation du cadre bâti de la MRC des Pays-d'en-Haut*, 130 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, 2012. *Portraits statistiques régionaux en culture – Laurentides 2012*, 100 pages.

QUÉBEC, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, 2009. *A7_13_Munloc_Donnees_detaillees_selon_codes_bruts_Analyse_depfontc.xls*

SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD, 2007. *Règlement du plan d'urbanisme numéro 633*, 53 pages.

SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD, 2009. *Politique familiale de Saint-Adolphe-d'Howard – La famille, le cœur du village*, 15 pages.

Sites internet

CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, <http://www.culturelaurentides.com>

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2010. *Dépenses publiques au titre de la culture*. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/culture_comnc/depense_culture/gouvernement_que/index.htm,

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC. <http://www.mcc.gouv.qc.ca>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT), <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD. www.stadolpheedhoward.qc.ca

Organisations consultées

Conseil de la culture des Laurentides
Ministère de la Culture et des Communications du Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Réseau biblio des Laurentides



Comité culturel de la municipalité
de Saint-Adolphe-d'Howard

Rapport sur la bibliothèque municipale par le Réseau BIBLIO des Laurentides

février 2012

Vous trouverez en annexe un tableau comparant la bibliothèque de Saint-Adolphe-d'Howard avec des bibliothèques des municipalités des MRC Les Pays-d'en-Haut et Les Laurentides ayant une population de taille comparable. Chaque bibliothèque est également comparée par rapport aux niveaux de service (base, bon et excellent) spécifiés dans la publication Bibliothèques d'aujourd'hui : lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec (ASTED, 2011).

Le tableau est divisé entre deux sections, soit les ressources mises à la disposition de la bibliothèque (heures d'ouverture, superficie, collection, ressources humaines, budget et gratuité de l'abonnement) et les résultats (nombre d'abonnés et de prêts). Il est pertinent de noter que les résultats sont tributaires des ressources, c'est-à-dire que sans les ressources financières, matérielles et humaines nécessaires, il est difficile, voire même impossible pour la bibliothèque d'atteindre des résultats satisfaisants. Aux éléments qui peuvent être quantifiés, il faut également ajouter des éléments qualitatifs. Ce document a pour but de commenter les différents éléments afin d'apporter des recommandations à court, moyen ou long terme. L'importance des ressources est également la raison d'être du tout nouveau programme du Réseau BIBLIO des Laurentides, BiblioQUALITÉ, qui nous permet de reconnaître les efforts que font les municipalités pour avoir un service de bibliothèque de qualité.

RESSOURCES

Heures d'ouvertures

Pour les heures d'ouverture, la bibliothèque se trouve au niveau BON avec un total de 21 heures par semaine. Elles sont bien distribuées sur 6 plages horaires incluant des heures le soir et la fin de semaine. Comme amélioration, un ajout de 4 heures par semaine permettrait à la bibliothèque d'avoir une cote d'EXCELLENT. À noter qu'avec 21 heures par semaine, la bibliothèque dépasse légèrement la moyenne de ce groupe qui est de 19 heures par semaine.

Superficie

Pour la superficie, la bibliothèque se trouve sous le niveau BASE avec une superficie de 182 m². Un manque de superficie fait en sorte que la bibliothèque n'a pas la place nécessaire pour offrir l'ensemble des collections et service. Il faut ajouter qu'il y a eu des projets de nouvelles constructions/réaménagements au fil des ans dont un qui a été déposé (mais finalement retiré) au ministère de la Culture et des Communications. Le projet déposé visant à réaménager l'ancienne Caisse populaire en bibliothèque pour assurer une plus grande visibilité que sa situation actuelle au sous-sol de l'hôtel de ville. Par contre, avec 182 m², la bibliothèque dépasse la moyenne de ce groupe (167 m²). Avec l'augmentation des populations dans la région, c'est un défi pour les municipalités de maintenir des bibliothèques de taille adéquate.

Collection

La collection est composée de la collection locale et la collection régionale qui est déposée à la bibliothèque au prorata de la population et échangée 3 fois par année. La collection se trouve sous le niveau BASE et représente 2,6 livres par tête (l'objectif de base est de 3 livres par tête). Pour combler la lacune, un investissement de 35 450 \$ (1 418 livres x 25 \$) est nécessaire. Même si le budget est disponible, la bibliothèque ne possède pas nécessairement l'espace nécessaire pour les conserver vu la superficie restreinte. Certaines bibliothèques (Saint-Faustin-Lac-Carré et Val-David) possèdent des collections beaucoup plus importantes mais elles ont également une superficie beaucoup plus grande.

Ressources humaines (ETQ=équivalent à temps plein)

La bibliothèque dépasse le niveau BASE de ressources humaines et se compare bien avec les cibles.

Budget

La bibliothèque possède un budget adéquat per capita, se trouvant au 2^{ème} rang des 7 bibliothèques dans le tableau. Par contre, un montant de 24 000 \$ est attribué à des activités d'animation/culturelles qui ne relèvent pas de la bibliothèque. En éliminant ce montant, le budget per capita baisse à 27,55 \$ et elle tombe au 3^{ème} rang.

Abonnement gratuit

Depuis 2010, la bibliothèque offre la gratuité d'abonnement, élément important puisque toute tarification est un frein important à l'accès, même si la tarification est minime. La décision de tarifier ou non relève de la municipalité mais est déconseillée.

RÉSULTATS

Il faut ajouter que la bibliothèque a eu des années difficiles dernièrement puisqu'elle a été fermée de juin 2011 jusqu'en juin 2012 suite à un dégât d'eau important à l'Hôtel de Ville.

Étant donné que les prêts ne sont que pour une période d'environ 7 mois (juin à décembre 2012), la performance est remarquable. Si cette performance avait été maintenue durant toute l'année, le nombre de prêts aurait atteint 33 000 pour la situer au 2e rang, 74% au-dessus de la moyenne. Une nette amélioration par rapport à 2010 quand le nombre de prêts se situait à 3,2 pour une année complète.

Le nombre d'abonnés s'étale également sur une période de 7 mois de service. Malgré ce fait et la nécessité d'attirer de nouveau les abonnés suite à une longue période de fermeture, le nombre d'abonnés (14,6% de la population) dépasse celui de l'an 2010 (11%).

Les résultats démontrent que les Aldophines profitent de plus en plus de leur bibliothèque. Une seule recommandation majeure est à formuler, soit une nouvelle construction/réaménagement qui permettrait à la bibliothèque une meilleure visibilité et un espace adéquat pour la collection, les services et les activités.

JoAnne Turnbull
Directrice générale

ANNEXE : Tableau comparatif : Bibliothèques ayant une population entre 2 700 et 4 700 dans les MRC Les Pays-d'en-Haut et Les Laurentides (données 2012)

		Sainte-Marguerite-Estérel		Val-Morin		Saint-Faustin-Lac-Carré		Sainte-Anne-des-Lacs		Saint-Adolphe-d'Howard		Morin-Heights		Val-David		Moyenne
		Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	Statistiques / objectifs selon niveau	% atteint	
Population		2 761		2 950		3 249		3 502		3 706		3 808		4 387		3 480
Heures d'ouverture/semaine		12,0		12,0		31,0		22,0		21,0		18,0		18,0		19
Niveau de service	Base	15,0	80%	15,0	80%	15,0	207%	15,0	147%	15,0	140%	15,0	120%	15,0	120%	
	Bon	20,0	60%	20,0	60%	20,0	155%	20,0	110%	20,0	105%	20,0	90%	20,0	90%	
	Excellent	25,0	48%	25,0	48%	25,0	124%	25,0	88%	25,0	84%	25,0	72%	25,0	72%	
Superficie (m ²)		143		138		272		119		182		76		240		167
Niveau de service	Base	243	59%	261	53%	287	95%	310	38%	329	55%	338	22%	390	62%	
	Bon	256	56%	274	50%	302	90%	326	37%	345	53%	355	21%	409	59%	
	Excellent	268	53%	287	48%	316	86%	341	35%	361	50%	371	20%	429	56%	
Collection (avec coll. RBL)		7 071		10 986		16 944		14 584		9 700		10 107		18 436		12 547
Niveau de service	Base	8 283	85%	8 850	124%	9 747	174%	10 506	139%	11 118	87%	11 424	88%	13 161	140%	
	Bon	11 044	64%	11 800	93%	12 996	130%	14 008	104%	14 824	65%	15 232	66%	17 548	105%	
	Excellent	13 805	51%	14 750	74%	16 245	104%	17 510	83%	18 530	52%	19 040	53%	219 435	8%	
Ressources humaines (ETP)		1,3		1,4		1,6		1,2		1,7		1,4		2,2		1,5
Niveau de service	Base	1,1	119%	1,2	119%	1,3	125%	1,4	84%	1,5	116%	1,5	91%	1,8	122%	
	Bon	1,4	94%	1,5	95%	1,6	102%	1,8	65%	1,9	92%	1,9	71%	2,2	100%	
	Excellent	1,7	77%	1,8	79%	1,9	86%	2,1	56%	2,2	79%	2,3	59%	2,4	92%	
Budget total		58 874 \$		70 937 \$		112 408 \$		90 674 \$		126 114 \$		63 997 \$		143 447 \$		95 207 \$
Budget per capita		21,32 \$		24,05 \$		34,60 \$		25,89 \$		34,03 \$		16,81 \$		32,70 \$		27,36 \$
Abonnement gratuit (objectif oui)		oui		non		oui		oui		oui		non		oui		
Abonnés		501		544		643		620		543		525		1 069		635
RÉSULTATS	Objectif (35%)	966	52%	1 033	53%	1 137	57%	1 226	51%	1 297	42%	1 333	39%	1 535	70%	
	Prêts	9 123		12 960		19 209		21 792		19 209		13 429		39 455		19 311
	Objectif (7 prêts/l'hab)	19 327	47%	20 650	63%	22 743	84%	24 514	89%	25 942	74%	26 656	50%	30 709	128%	

